

Formation BP ATPS

Agent Technique de Prévention et de Sécurité

Niveau 4 – CFA – Etablissement privé hors contrat

<p>Public concerné et Pré requis</p>	<p>18 ans minimum Etre titulaire soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un CAP Agent de Sécurité ou du titre Agent de Prévention et de Sécurité niveau 3. • D'un baccalauréat. • De 5 années d'expérience dans les métiers de la sécurité. <p>Avoir la moralité attendue (casier judiciaire vierge et obtention du N° de carte préalable en préfecture). Présentation adaptée à la situation et sens aigu des responsabilités. Une condition physique en adéquation avec les activités professionnelles .</p>
<p>Présentation générale</p>	<p>Le BP est préparé sur 2 ans en apprentissage. Il est reconnu par la branche professionnelle des métiers de la sécurité.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Acquérir des connaissances générales et professionnelles. Acquérir une expérience pratique en entreprise. Être capable de prendre des responsabilités et être autonome en situation d'encadrement d'une équipe. Acquérir un diplôme professionnel reconnu Education Nationale de niveau 4 (Bac). Obtention de la carte professionnelle définitive. Le BP ATPS a pour objectif de vous former à devenir de futurs professionnels de la prévention, surveillance, et de la protection des biens et des personnes.</p>
<p>Contenu de la formation</p>	<p><u>Modules d'enseignement général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expression française et ouverture sur le monde. • Mathématiques, Physique et chimie. • Vie sociale et professionnelle. • Langue vivante : Anglais. <p><u>Modules du secteur professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement technologique et professionnel (SSIAP 2). • Juridique : Règlementation, textes en vigueur. • Incendie, malveillance, prévention, sécurité. • Cas concret, mise en situation. • Organisation d'un service. • Management d'une équipe de sécurité. • Télésurveillance, télé-sécurité.

Modalités pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance : présentiel et période en milieu professionnel. • Etudes de cas. • Interventions de professionnels de la sécurité. • Visites pédagogiques, plateaux techniques. • Mises en situation professionnelle (PC sécurité, ronde malveillance, incendie, secours à personne, sécurité lors d'évènements, point sécurité école ...)
Compétences	<p>Durant toute sa formation, le jeune développera des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relationnelles. • Management / encadrement. • de communication orale et linguistique. • Transversales. • Techniques. Vous préparerez plusieurs certifications : <ul style="list-style-type: none"> ○ EPI : Équipier de Première Intervention (incendie de base : extincteur). ○ SSIAP1 : Agent de Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes. (Validé en 2^{ème} année CAP) ○ Niveau SSIAP2 en sortant validé dès la 1^{ère} année d'expérience : Chef d'équipe du Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes.
Durée Dates et lieux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée de la formation : 2 ans ▪ Nombre d'heures : 800h de cours soit 400h/an. 12 semaines de formation/an au CFA et 34 semaines en entreprise (Dates : cf. planning de formation). ▪ Accessible aux personnes en situation de handicap.
Coût	Sur demande.
Conditions d'admission	Modalités d'admission : Entretien de motivation, tests écrits et physiques.
Suivi et évaluation de l'action	<p>Tout au long des 2 années, les jeunes sont suivis dans leur alternance par des visites d'apprentissage. Le carnet de liaison sert de relais entre le lieu d'apprentissage, la MFR, le jeune et les parents. Il retrace l'évolution du jeune sur l'ensemble de ses deux années.</p> <p>Examen en épreuves terminales de l'année N+2 (mois de juin).</p>
Responsable et équipe encadrante	Jean Paul Balluais, directeur de la MFR est le responsable de la formation. L'équipe de la MFR (CFA) est composée de 14 moniteurs dont 7 dédiées à la formation BP ATPS et des intervenants professionnels de la sécurité.
Passerelles et débouchés possibles	<p><u>Insertion professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef d'équipe sécurité Incendie. • Responsable de sites en sécurité privée. <p><u>Poursuites de formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SSIAP 3 (chef de service en sécurité). • DUT Hygiène et Environnement. <p><u>Autres ouvertures professionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine de la sécurité publique : Pompiers, Gendarmerie, Police, Armée (entrées sur concours).

Établissement privé de formation - CFA – N° déclaration d'activité : 52530072453 - N° UAI : 0530828 M -

Rue Jean Cottereau – 53940 ST BERTHEVIN – Tél : 02.43.69.25.53 – mfr.st-berthevin@mfr.asso.fr – www.mfrsaintberthevin.com

